



Commission Golf Scolaire

Feuille de route

Mandature 2021 - 2024

**à l'attention des Ligues
et des Comités Départementaux**

Les nouvelles orientations pour le golf scolaire

La ffgolf a précisé les objectifs qu'elle poursuivait en matière de golf scolaire. La ffgolf a redéfini un plan d'actions prioritaires et s'est dotée d'outils d'évaluation :

1. Favoriser l'intégration des jeunes scolaires primaires dans les écoles de golf

A. Focaliser nos actions de golf scolaire sur les CM1/CM2 et optimiser la passerelle

- Cette tranche d'âge est celle que recherchent les écoles de golf (8/10 ans) et elle représente presque un tiers des créations de licences dans une année.
- Avec cette classe d'âge, la ffgolf dispose déjà d'un premier ancrage dans l'activité avec l'utilisation de « **mon carnet de golf** » qui a vocation à être poursuivi, au moins jusqu'aux jeux de 2024.
- Cette tranche d'âge est aussi **la plus propice à alimenter la filière sportive** fédérale si prise de licence

B. Cibler les clubs d'accueil : Ils seront motivés pour recevoir des scolaires et leur proposer de revenir car auront été identifiés comme recherchant des jeunes pour leur EdG.

C. Création d'une licence scolaire ffgolf gratuite pour le primaire

2. Soutenir la pratique compétitive en secondaire (collèges et lycées) et faire de ces jeunes golfeurs de futurs licenciés (soutien fédéral aux Championnats de France UNSS)

Golf scolaire en primaire - Objectif quantitatif à atteindre

60% des classes se rendront sur un golf pour une séance de fin de cycle ou une rencontre soit 400 classes et 10.000 élèves

Commande de licences scolaires: 3 élèves par classe au moins soit **1.200 licences scolaires par an**

Le golf scolaire permettra ainsi une augmentation annuelle de presque **40%** du nombre de licences jeunes sur la tranche d'âge 8/10 ans.

Plan d'action

Optimiser la passerelle en club pour favoriser l'intégration de jeunes scolaires (8/10 ans) dans les écoles de golf.

4 étapes à suivre

N°1

Cibler et cartographier les clubs de golf sélectionnés pour recevoir des scolaires. Cibler les écoles éligibles au programme de golf scolaire organisé par la ffgolf.

Actions des Comités Départementaux

Identifier et sélectionner les clubs réunissant les 2 critères suivants:

- Le club souhaite intégrer des jeunes à son école de golf (accès sans condition d'adhésion des parents + tarifs abordables)
- Le club est prêt à accueillir des classes gratuitement ou à un tarif très abordable.

=> Création d'une cartographie des clubs répondant à ces critères.

Identifier et sélectionner les classes réunissant les 3 critères suivants:

- Classes de CM1 et/ou CM2
- L'école devra se trouver à proximité de l'un des clubs de golf sélectionné pour accueillir des scolaires (durée trajet: max 20 min)
- Les clubs devront être autorisés à remettre aux enfants (directement ou par l'intermédiaire de leur professeur) des informations en lien avec l'activité (diplôme drapeau vert, brochure de découverte du golf, invitation à revenir hors temps scolaire, formulaire de licence scolaire ffgolf gratuite).

N°2

Cibler les propositions de formations aux écoles éligibles au programme de golf scolaire

Actions

- Créer une base réunissant les supports de formation et les conventions type à signer au niveau départemental.
- Inciter les « prescripteurs » des activités physiques et sportives à l'école (CPC/CPD/OGEC) et les référents USEP/UGSEL à proposer les formations « golf scolaire » aux écoles proches de clubs de golf sélectionnés pour participer au programme de golf scolaire.
- Réserver les propositions de formations aux professeurs des écoles des classes de CM1 et CM2 à partir des conventions signées avec la DSDEN, l'USEP et l'UGSEL.

N°3

Optimiser l'accroche pour l'activité golf en combinant l'aspect pédagogique (« mon carnet de golf ») et l'aspect physique et sportif (cours d'EPS)

Actions

- Production et diffusion de « mon carnet de golf » version JO 2024 (sortie repoussée à Septembre 2021)
- Mise à jour et diffusion d'un livret adapté au « golf scolaire en cycle 3 »
- Mise à disposition du matériel pédagogique disponible dans les CD en privilégiant les classes qui entrent dans les critères de la « passerelle en club »

N°4

Réussir la passerelle en club

- En proposant aux clubs une documentation adaptée
- En accompagnant les clubs dans cette démarche (rôle du responsable scolaire départemental)

Actions

- Produire un support à destination des clubs: «du golf scolaire à l'école de golf, la passerelle en club
- Proposer une documentation adaptée aux golfeurs débutants « le golf, je découvre un sport »
- Se doter d'outil d'évaluation de la politique fédérale de golf scolaire et qui incitera aussi le jeune scolaire à se rendre dans un club de golf : **la licence scolaire ffgolf (lien 4).**

Golf scolaire en secondaire - Objectif quantitatif à atteindre

Transformer 10% des pratiquants en AS d'établissement en golfeurs licenciés

Cette évaluation sera possible grâce à la **licence scolaire ffgolf lien 4** qui existe déjà pour élèves pratiquant le golf dans le cadre d'une AS d'établissement.

Plan d'action

Soutenir la pratique compétitive en secondaire (collèges et lycées) et faire de ces jeunes golfeurs de futurs licenciés

Soutenir les AS golf d'établissement qui doivent poursuivre un triple objectif :

- Une animation sportive favorisant le développement de l'activité
- La participation aux Championnats académiques UNSS / UGSEL (puis Championnat de France si qualifié)
- La formation des jeunes arbitres.

Organisation des ressources humaines et documentation

NIVEAU FÉDÉRAL

En binôme, un **référent scolaire élu** et un **référent scolaire permanent**.

NIVEAU RÉGIONAL

Dans chaque ligue, un élu est en charge du golf scolaire. Ces élus sont réunis au sein d'un réseau structuré et opérationnel.

Le cadre technique de Ligue ne devrait intervenir que pour assurer les formations des conseillers pédagogiques (une ou deux journées par an) et éventuellement celles des professeurs des écoles si elles ne sont pas assurées par les conseillers pédagogiques. (entre 3 et 8 journées par an en fonction du nombre de départements). Les formations des professeurs des écoles peuvent aussi être assurées par un enseignant de club formé par le Cadre technique de Ligue.

NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Le golf scolaire est géré par un bénévole du Comité. A défaut, le golf scolaire est géré par le président du Comité Départemental de golf.

DOCUMENTATION

Le GUIDE DU GOLF SCOLAIRE à destination des référents scolaires de ligue et de département donne toutes les détails sur l'organisation et le fonctionnement du golf scolaire. Il est consultable sur l'extranet fédéral.

Répartition territoriale des tâches

Le club

- Le club avec école de golf se déclare auprès de son Comité Départemental comme « ouvert à l'intégration de nouveaux élèves » et s'engage à proposer des tarifs abordables.
- Il informe le Comité Départemental de toutes les opérations scolaires en cours dans son club.
- Il peut identifier et communiquer au Comité Départemental les écoles proches de son club (écoles publiques et écoles privées) qui seront contactées en priorité par les Conseillers Pédagogiques de Circonscription (CPC).
- En collaboration avec le Comité Départemental, il accueille les classes pour les journées/séances de fin de cycle ou des rencontres inter écoles /interclasses organisées par l'USEP/UGSEL et participe à l'organisation du contenu de ces journées (ateliers, parcours adaptés, il met à disposition un enseignant, des bénévoles...pour ces journées ou demi journées)
- Il organise la passerelle : A l'issue de ces journées scolaires dans le club, il remet directement aux enfants ou par l'intermédiaire du professeur des écoles:
 - Le journal « le golf, je découvre un sport » et la carte « diplôme drapeau vert »
 - Le formulaire de licence scolaire ffgolf
 - Une invitation à revenir dans le club avec ses parents hors temps scolaire (animation gratuite, cours d'essai en individuel ou au sein de l'école de golf...)
- Quand l'enfant revient dans le club pour récupérer sa licence scolaire ffgolf ou pour profiter d'une découverte gratuite, le club doit pouvoir lui faire une proposition concrète d'intégration à l'école de golf.

Répartition territoriale des tâches

Le Comité Départemental

- **Idéalement, il nomme un référent scolaire départemental**
- Il signe une convention avec l'USEP ou l'UGSEL pour définir l'organisation de la pratique du golf scolaire
- Il contacte les clubs, présente le fonctionnement du golf scolaire et cartographie ceux qui souhaitent intégrer des jeunes à leur école de golf et accueillir des scolaires.
- Il se met en rapport avec la DSDEN et le Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) pour proposer le golf scolaire (cycle de golf EPS + Mon Carnet de golf)
- Il organise la formation des Conseillers Pédagogiques de l'Education Nationale et les incite à orienter les propositions de formations vers les écoles proches d'un golf (enseignement du golf en EPS , à l'école en cycle 3).
- Il valide avec la direction académique que les clubs seront autorisés à remettre de la documentation adaptée aux enfants (ou par l'intermédiaire de leur professeur) lors de leur venue dans un golf.
- Il supervise ou organise la formation des professeurs des écoles
- Il supervise ou organise la rotation du prêt de sacs scolaires pendant les cycles dans les écoles
- Pour les sorties scolaires dans les clubs, il oriente les écoles vers les clubs de proximité
- Il supervise (ou organise) les sorties scolaires dans les clubs, assiste les clubs et vérifie qu'ils ont préparé les documents à remettre aux enfants en lien avec la brochure « du golf scolaire à l'école de golf: la passerelle en club ».

Répartition territoriale des tâches

La ligue

- **Elle nomme un responsable régional du golf scolaire, invité au séminaire annuel fédéral et animateur des référents départementaux du golf scolaire** (diffusion des informations, soutien et motivation des référents scolaires départementaux)
- Elle organise annuellement une réunion des référents scolaires départementaux (bilan, définition des orientations, validation des clubs de golf retenus pour participer aux opérations de golf scolaire...)
- Elle peut se substituer à un ou plusieurs comités départementaux (cas des ligues comptant peu de CD). Dans ce cas, elle réalise toutes les tâches dévolues normalement au CD.
- Elle met le conseiller technique à disposition pour au moins une formation des Conseillers pédagogiques (CPD et CPC) et enseignants ou forme les enseignants de golf à qui la formation sera déléguée.
- Elle peut, grâce à ses moyens administratifs, réaliser la cartographie des clubs de la ligue.
- Elle finance, par les PAA, une partie des actions réalisées.

Répartition chronologique des tâches

1. Établir une cartographie des clubs avec écoles de golf implantés sur le département **CD**
2. Contacter ces clubs et s'assurer qu'ils souhaitent accueillir des classes, puis de nouveaux licenciés issus du golf scolaire **CD => Identifier si les clubs souhaitent accueillir des classes et vérifier qu'ils ont un réel projet d'intégration des scolaires dans leurs clubs.**
3. Contacter les intervenants scolaires, DSDEN, le délégué USEP du département et le Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) pour le public, délégué UGSEL et les directeurs des écoles pour le privé **CD**
4. Faire la promotion de l'activité golf en EPS, présenter Mon carnet de Golf et signer les conventions. **CD**
5. Cibler les écoles à qui proposer l'activité en transmettant aux interlocuteurs du golf scolaire la cartographie des clubs de golf souhaitant s'inscrire dans cette démarche :
 1. Pour les écoles publiques via le Conseiller Pédagogique Départemental et les conseillers Pédagogiques de Circonscription afin qu'ils contactent en priorité les écoles situées à proximité de ces clubs. **CD**
 2. Pour les écoles privées via le délégué UGSEL du département ou en démarchant directement les directeurs des écoles proches de golfs. **CD**
6. Organiser la formation des CPC, délégués USEP et UGSEL et des enseignants (Golf EPS) **CD +CTS (ligue)**
7. Organiser le prêt du matériel (sacs scolaires) et la commande des livrets **CD**
8. Organiser uniquement pour les écoles à proximité des clubs de golf les journées de fin de cycle et, en lien avec l'USEP ou l'UGSEL, les rencontres inter classe et inter écoles DANS un golf **CD et CLUBS**
9. Superviser l'organisation de ces journées scolaires par les clubs en lien avec la brochure « du golf scolaire à l'école de golf: la passerelle en club » **CD**
10. Distribuer, lors de ces journées scolaires dans un golf, la documentation fédérale (offre de demande de licence scolaire ffgolf, brochure « le golf, je découvre un sport », carte « diplôme drapeau Vert » **CLUBS**
11. Prévoir un accueil de qualité pour les enfants et leurs parents qui reviendront hors temps scolaire et leur proposer une intégration en école de golf (+ école des parents pour une adhésion familiale). **CLUBS**